



Jeux d'argent, Internet et droit communautaire : comment adapter le modèle français ?

3^{èmes} Rencontres parlementaires sur les Jeux

MAISON DE LA CHIMIE
Mardi 5 mai 2009

Organisées et présidées par

Jacques MYARD
Député des Yvelines
Rapporteur d'une Mission d'information
sur « Le monopole des jeux et les règles
communautaires » de la Délégation
pour l'Union européenne de
l'Assemblée nationale

Sous le haut patronage de

Michèle ALLIOT-MARIE
Ministre de l'Intérieur, de l'Outre-Mer
et des Collectivités territoriales

Et en présence de

Éric WOERTH
Ministre du Budget, des Comptes
publics et de la Fonction publique



08H45 **ACCUEIL DES CONGRESSISTES**09H15 **OUVERTURE DES RENCONTRES**

Jacques MYARD, député des Yvelines, rapporteur d'une Mission d'information sur « Le monopole des jeux et les règles communautaires » de la Délégation pour l'Union européenne de l'Assemblée nationale

09H30 **TABLE RONDE I**

JEUX D'ARGENT ET RÉGLEMENTATION À L'HEURE D'INTERNET : ENTRE PRINCIPE DE SUBSIDIARITÉ ET LIBRE CONCURRENCE, LE MODÈLE FRANÇAIS À L'ÉPREUVE

Quel futur cadre législatif en France ?

- Quid de la législation des jeux en ligne en France conformément aux engagements pris auprès de la Commission européenne ?
- Quel avenir pour les monopoles de jeux français ? La libre circulation des services sur le marché européen doit-elle s'appliquer au marché des jeux dans son ensemble ?
- Vers la création d'une autorité unique des jeux ?
- Internet et le principe de prohibition du droit français : la répression est-elle vraiment efficace ?
- La spécificité d'Internet et la question de la responsabilité des prestataires techniques

Quelle politique européenne pour le marché des paris et des jeux en ligne ?

- Peut-on s'attendre à une directive européenne spécifique en matière de jeux d'argent ? Avec quelles conséquences ?
- Concurrence, indulgence ou protection : quelles pratiques dans les autres pays ?

La réglementation, une arme efficace pour un jeu responsable ?

- Jeux « terrestres » et jeux en ligne, mêmes addictions ? Comment évaluer les risques liés au phénomène de dépendance au jeu ?
- Comment concilier l'industrie des jeux d'argent avec la protection des consommateurs ?
- Comment limiter l'accès des personnes fragiles aux jeux d'argent en ligne et garantir une pratique du jeu raisonnée ?

Président

Jean-François LAMOUR, ancien ministre, député de Paris

Intervenants

Armelle ACHOUR, présidente, SOS Joueur

Jean-Pierre ALEZRA, chef du Service central des courses et jeux, ministère de l'Intérieur, de l'Outre-mer et des Collectivités territoriales

Christophe BLANCHARD-DIGNAC, président, Française des Jeux

Jean-Pierre DUPORT, président, Commission supérieure des jeux

Maarten HAIJER, Director of Regulatory Affairs, EGBA

Xavier HÜRSTEL, directeur général délégué, PMU

Pontus LINDWALL, président-directeur général, Betsson

Jean-Pierre MARTIGNONI-HUTIN, sociologue, président de l'Observatoire des jeux

12H00 **DÉJEUNER** à la Maison de la Chimie

14H15 **TABLE RONDE II**

LES JEUX D'ARGENT EN LIGNE : COMMENT RÉGULER LE MARCHÉ ENTRE ACTEURS HISTORIQUES ET NOUVEAUX ENTRANTS ?

Quelle future économie du jeu en France ?

- Quelles sont les conséquences de la crise sur le secteur des jeux ?
- Libéralisation du marché du jeu sur Internet : quelle ouverture ? À quel rythme ?
- Quel système de licences adéquat ?
- Quelles opportunités pour le développement d'une solide filière française de prestataires techniques ?

Taxes et financement de l'État : comment organiser la concurrence ?

- Quelle fiscalité l'État doit-il appliquer dans un marché ouvert ?
- Quel impact sur l'équilibre entre anciens et nouveaux acteurs ?
- Quelle destination pour les revenus générés ?

Quelles solutions spécifiques pour réduire les addictions aux jeux en ligne ?

- Doit-on contraindre les opérateurs à s'engager dans des dispositifs de prévention et d'aide ?
- Quelle efficacité des messages de prévention ?
- Quels dispositifs existants pour accompagner les joueurs dépendants ? Comment améliorer encore leur efficacité ?
- Quels moyens pour permettre aux opérateurs d'identifier les joueurs pathologiques ?
- Quels moyens pour limiter en temps réel les dépenses financières des joueurs dans les casinos online ou terrestres ?

Président

Jean DIONIS, député du Lot-et-Garonne, vice-président de la Commission des affaires économiques, de l'environnement et du territoire, co-président du Groupe d'étude sur l'Internet, l'audiovisuel et la société de l'information

Intervenants

Éric BRIAT, directeur général, Institut national de la consommation

Gabi CAMPOS, Managing Director, Dragonfish

Jean-Pierre COUTERON, psychologue clinicien, président de l'Association des intervenants en toxicomanie et addictologie

Jean-Marie LE GUEN, député de Paris

Franck RIESTER, député de Seine-et-Marne, vice-président du Groupe d'étude sur l'internet, l'audiovisuel et la société de l'information

Gérard SCHOEN, sous-directeur des Affaires juridiques, du Contentieux, des Contrôles et de la Lutte contre la fraude, ministère du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique

16H00 **SYNTHÈSE DES TRAVAUX**

Jacques MYARD, député des Yvelines, rapporteur d'une mission d'information sur « Le monopole des jeux et les règles communautaires » de la Délégation pour l'Union européenne de l'Assemblée nationale

16H15 **CLÔTURE DES RENCONTRES**

Éric WOERTH, ministre du Budget, des Comptes publics et de la Fonction publique

Ne pourront participer à cette manifestation que les personnes :

Ayant retourné impérativement le coupon-réponse au plus tard le

Jeudi 30 avril 2009

à M&M • 5, rue de Milan • 75009 PARIS

- Compte tenu du nombre limité de places disponibles, ne seront prises en compte que les 200 premières réponses parvenues dans les délais.
- Les confirmations d'inscription seront adressées uniquement par e-mail.
- Les personnes qui auront retourné leur inscription hors délais ou après que la capacité d'accueil maximum aura été atteinte recevront notification que leur inscription ne peut pas être prise en compte.
- Aucun remboursement d'inscription au déjeuner ne sera possible pour tout désistement qui n'aura pas été signalé par écrit 8 jours avant la date du colloque.

LIEU DU COLLOQUE

Maison de la Chimie - Petit amphithéâtre

28, rue Saint-Dominique - 75007 Paris

RER C : Invalides

Métro : Invalides - Assemblée nationale

Bus : 63 - 69 - 83 - 84 - 93 - 94

Parking : Invalides

LIEU DU DÉJEUNER

Maison de la Chimie

28, rue Saint-Dominique - 75007 Paris

Ne pourront participer au déjeuner que les personnes s'étant acquitté des frais dus et ayant été au préalable accueillies sur les lieux du colloque.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT

M&M

5, rue de Milan • 75009 Paris

Tél : 01 44 91 58 71 • Fax : 01 44 91 58 51

Contact inscriptions : Corine BONA EKAMBI

inscriptions@almedia.fr

Avec le concours de :



FRANÇAISE DES JEUX



Coupon-réponse

Ce coupon-réponse, devant faire l'objet d'une saisie informatique, doit être rempli dans sa totalité et en majuscules.

NOM : _____
PRÉNOM : _____
SOCIÉTÉ : _____

FONCTION : _____
TÉL : _____ FAX : _____
E-MAIL* : _____
ADRESSE : _____

CP : _____ VILLE : _____

* Les confirmations d'inscription seront adressées uniquement par e-mail.

- PARTICIPATION : Participera au colloque à titre gratuit
 Participera au déjeuner : **51€ TTC** (dont 19,6% de TVA)
 Souhaite recevoir la synthèse électronique des débats :
15€ TTC (dont 19,6% de TVA)

- RÈGLEMENT : Chèque (à l'ordre de M&M Conseil)
 Virement

CONDITIONS D'INSCRIPTION : VOIR INFORMATIONS PRATIQUES

Cachet et signature

Coupon-réponse à adresser
avant le jeudi 30 avril 2009
par fax ou par courrier, à :

M&M

5, rue de Milan - 75009 Paris
Tél : 01 44 91 58 71 - Fax : 01 44 91 58 51
E-mail : inscriptions@altdia.fr

**Jeux d'argent, Internet
et droit communautaire :
comment adapter
le modèle français ?**

Urgent - Répondre avant le jeudi 30 avril 2009